



Paris, le 24 février 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, MONSIEUR NICOLAS SARKOZY, A REÇU A L'ELYSEE MONSIEUR DAVID GORDON-KRIEF, PRÉSIDENT DE L'UNAPL

David Gordon-Krief, Président de l'UNAPL, a été reçu par Monsieur Nicolas Sarkozy, Président de la République, ce jeudi 24 février 2011 afin d'évoquer avec lui les principaux enjeux des professions libérales en termes de formation, d'emploi et de travail.

Le Président de la République, sensible au dynamisme des professions libérales, a souligné l'attachement du Gouvernement aux différents projets entrepris par l'UNAPL et a réaffirmé sa volonté et sa détermination à obtenir des résultats concrets sur les chantiers fondamentaux sur lesquels les professionnels libéraux sont mobilisés.

Le Président de la République a par ailleurs salué le rôle central que joueront les professions libérales en 2011 en matière de création d'emplois, par la mise en œuvre de la convention signée en novembre dernier entre l'UNAPL, l'Etat et Pôle Emploi, prévoyant la création de 100.000 postes supplémentaires. Il a notamment souligné l'importance du recours à l'alternance, outil indispensable à la pérennisation de l'emploi des jeunes.

David Gordon-Krief a rappelé le rôle économique et social fondamental que jouent aujourd'hui les professionnels libéraux dans notre société, évoquant notamment leur participation significative à la vitalité des territoires, à l'économie nationale et à la cohésion sociale. Il a ainsi présenté les objectifs du "Tour de France des Professions libérales" qui sera officialisé le 11 mars prochain à Montpellier et ceux du think tank "Femmes Professions Libérales" lancé à l'occasion de la Journée de la Femme le 8 mars prochain.

Ils ont également évoqué ensemble le rôle de l'UNAPL et des professionnels libéraux dans l'accompagnement des réformes et dans la construction du dialogue social.

En tant que Président de la Commission temporaire sur la Dépendance au Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), David Gordon-Krief a rappelé combien les professions libérales, au sein de chacune de leurs branches, sont concernées par cet enjeu national.

Enfin, l'UNAPL a évoqué les difficultés actuelles liées au financement du FIF-PL (Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux), tout en exposant l'importance que constitue la formation continue pour les différents métiers de ce secteur d'activité.

L'UNAPL se réjouit de l'attention particulière du Président de la République aux préoccupations quotidiennes des entreprises libérales et souhaite s'inscrire dans une collaboration renforcée avec le Gouvernement sur les questions prioritaires d'emploi, de solidarité et de vitalité des territoires.

L'UNAPL

Créée en 1977, reconnue comme organisation représentative d'employeurs depuis 1997, l'UNAPL a pour objet la défense, la promotion et la représentation des professions libérales. Forte de ses 65 organisations membres du droit, de la santé, de la technique et du cadre de vie, et représentative des secteurs et des activités de 800.000 professionnels employant 2 millions de salariés, l'UNAPL oeuvre pour que l'exercice libéral soit pris en compte dans toutes les évolutions juridiques, fiscales et sociales françaises et européennes.

www.unapl.org

Contact presse :

Agence Albertine & Media

01 48 24 04 50

Patricia Chapelotte / Sandie Hamon

p.chapelotte@albertine-media.fr / s.hamon@albertine-media.fr